

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 164

Représenté(s) : 24

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 18

Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018

Le lundi 26 mars 2018 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 20 mars 2018, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Luc BZDAK, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nicole CHOVEL, M. Jean-Claude CLADEL, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Jacky CRETY, M. Alain CULLOT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, M. Gilles DESSOYE, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCCQUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Charles GERMAIN, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Christian LAPOINTE, M. Christian LASSALLE, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Catherine MALAISÉ, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Gérard JOUBERT (suppléant de M. Marcel BENCIVENGO), Mme Anne TOUTAIN (suppléant de M. Francis BLIN), M. Jean-Pierre GILLET (suppléant de Mme Anny DESSOY), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Dominique BESSON (suppléant de M. Damien GIRARD), M. Laurent MARECHEAU (suppléant de M. Yannick KERHARO), Mme Evelyne QUENTIN (suppléant de M. Alain LESCOUET), M. Gérard LOTZER (suppléant de M. Eric MALTOT), M. Pierre BENOIT (suppléant de M. Germain RENARD), M. Philippe MELOTTE (suppléant de M. Patrick SIMON), M. Jean-Jack VELY (suppléant de M. Claude VIGNON)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Lissan AFILAL, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Bertrand DUC, M. Claude DOREAU a donné pouvoir à Nicolas RULLAND, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Raphaël BLANCHARD, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDE, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER a donné pouvoir à Jean-Paul LEMOINE, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Stéphane LANG a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Michelle LARRERE a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, M. Cédric LATTUADA a donné pouvoir à Saïda BERTHELOT, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Wily DUBOS, Mme Nathalie MALMBERG a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Vincent VERSTRAETE, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Pascal THIEBEAU a donné pouvoir à Christian TREMLET

Étaient excusé-e-s :

M. Eric AMMEUX, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Laurent COMBE, M. Frédéric DECHAMPS, M. Yves DETRAIGNE, M. Thomas DUBOIS, M. Guy FLAMAND, M. Franck JACQUET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Alain MICHELON, M. Christophe SACRÉ, Mme Marie THOMAS, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC

N'ont pas pris part au vote :

M. Lissan AFILAL, M. Bruno ARISTON, M. Frédéric BARDOUX, M. Michel HUTASSE, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Guy LECOMTE, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Gilles WERQUIN

Secrétaire : David CHATILLON

Vice Secrétaire : Stéphane GOMBAUD

Votes :

Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE REIMS
PLAN LOCAL D'URBANISME
LIEU-DIT "LES PRÉS DE LA CHAUSSÉE"
RÉVISION ALLÉGÉE
PRESCRIPTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-3, L.104-2 et suivants, L.153-31 à L.153-35,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, de la Communauté de communes Beine-Bourgogne, de la Communauté de communes Champagne Vesle, de la Communauté de communes du Nord Champenois, de la Communauté de communes Fismes Ardre et Vesle, de la Communauté de communes de la Vallée de la Suippe, de la Communauté de communes des Rives de la Suippe, de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougy, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville en Tardenois,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) de Reims, approuvé le 28 septembre 2017,

Considérant le besoin de faire notamment évoluer le règlement écrit et graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU afin de reconquérir le lieu-dit « Les Prés de la Chaussée » et y permettre le développement de projets économiques,

Considérant la nécessité de réaliser une évaluation environnementale afin d'analyser les incidences notables que peut avoir l'évolution réglementaire sur l'environnement, présenter les mesures envisagées pour éviter, réduire et, dans la mesure du possible, compenser ces incidences négatives, et exposer les raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de la protection de l'environnement, parmi les partis d'aménagement envisagés, cette évolution a été retenue,

Considérant que les modalités de la concertation avec les habitants et les usagers seront définies par le Bureau communautaire,

Vu l'avis de la commission Développement des territoires du mercredi 14 mars 2018,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 19 mars 2018,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

de prescrire, au vu des objectifs énoncés ci-avant, la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Reims relative au lieu-dit « Les Prés de la Chaussée ».

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Reims et au Préfet du département de

la Marne et notifiée :

- au Président du Conseil Régional,
- au Président du Conseil Départemental,
- au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne,
- au Président de la Chambre de Métiers,
- au Président de la Chambre d'Agriculture.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à l'Hôtel de ville de Reims et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pierre GEORGIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 29 mars 2018 et de la réception en Préfecture le 29 mars 2018. Identifiant : 051-200067213-20180326-77213-DE-1-1